COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

228, Bd du pdt F. Roosevelt

33800 Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER

Association

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

228, Bd du pdt F. Roosevelt

33800 Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 3 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Mathieu PERROMAT

COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022 Brut	A déduire	Net	01-2021 à 12-2021
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets		3.139,99	3.139,99		
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3.139,99	3.139,99		
Terrains		493.176,42		493.176,42	493.176,42
Constructions		1.181.553,77	174.140,93	1.007.412,84	1.055.075,03
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		108.783,62	65.206,27	43.577,35	28.355,14
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1.783.513,81	239.347,20	1.544.166,61	1.576.606,59
Participations		3.575,00		3.575,00	3.530,00
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		230,00		230,00	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3.805,00		3.805,00	3.530,00
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		1.790.458,80	242.487,19	1.547.971,61	1.580.136,59
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
Avances & acomptes sur commandes		462,50		462,50	382,50
Créances usagers et comptes rattachés		10.702,50		10.702,50	8.173,35
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		390.853,29		390.853,29	567.482,56
Disponibilités		2.167.687,66		2.167.687,66	2.261.285,94
Valeurs mobilieres de placement					
Charges constatées d'avance		10.970,24		10.970,24	6.870,74
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		2.580.676,19		2.580.676,19	2.844.195,09
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		4.371.134,99	242.487,19	4.128.647,80	4.424.331,68
TOTAL GÉNÉRAL		**4.371.134,99**	**242.487,19**	**4.128.647,80**	**4.424.331,68**

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022	01-2021 à 12-2021
Fonds propres statutaires		0,00	0,00
Fonds propres complémentaires		0,00	0,00
Fonds propres sans droit de reprise		0,00	0,00
Fonds statutaires		0,00	0,00
Fonds propres complémentaires		0,00	0,00
Fonds propres avec droit de reprise		0,00	0,00
Ecart de réevaluation		0,00	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles		1.433.740,37	1.331.428,85
Réserves pour projet de l'entité		1.438.216,50	1.335.904,98
Réserves		2.871.956,87	2.667.333,83
Report à nouveau		0,00	0,00
Excédent ou déficit		- 274.906,29	204.623,04
Situation nette		2.597.050,58	2.871.956,87
Fonds propres consomptibles		0,00	0,00
Subventions d'investissements		22.003,90	24.115,90
Provisions réglementées		0,00	0,00
FONDS PROPRES TOTAL I		2.619.054,48	2.896.072,77
Fonds reportés liés aux legs ou donation		0,00	0,00
Fonds dédiés		79.046,37	93.920,56
FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II		79.046,37	93.920,56
Provisions pour risques		0,00	0,00
Provisions pour charges		90.321,00	124.271,00
PROVISIONS TOTAL III		90.321,00	124.271,00
Emprunts obligataires convertibles assim		0,00	0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit		543.448,04	619.258,22
Emprunts & dettes financières divers		490,52	558,86
Dettes fournisseurs & cptes rattachés		169.435,74	140.324,40
Legs & donations en cours de réalisation		0,00	0,00
Dettes sociales		73.914,47	55.165,64
Dettes fiscales		3.892,53	6.286,00
Dettes des legs ou donations		0,00	0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés		0,00	0,00
Autres dettes		549.044,65	488.474,23
Produits constatés d'avance		0,00	0,00
DETTES TOTAL IV		1.340.225,95	1.310.067,35
Ecart conversion passif		0,00	0,00
TOTAL PASSIF		4.128.647,80	4.424.331,68
TOTAL GÉNÉRAL		**4.128.647,80**	**4.424.331,68**

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022	01-2021 à 12-2021	Calcul
Cotisations		77.568,00	83.944,00	0,00
Ventes de biens		11.718,77	5.233,00	0,00
Ventes de prestations de services		28.807,40	18.351,77	0,00
Ventes de biens et de services		40.526,17	23.584,77	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation		173.386,00	193.790,33	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00	0,00	0,00
Dons manuels		1.025.585,37	1.017.540,17	0,00
Mécénats		19.512,00	25.281,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie		0,00	0,00	0,00
Ressources liés à la générosité du public		1.045.097,37	1.042.821,17	0,00
Contributions financières		421.009,96	587.091,22	0,00
Produits de tiers financeurs		1.639.493,33	1.823.702,72	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		46.336,23	866,38	0,00
Utilisations des fonds dédiés		46.357,99	16.524,84	0,00
Autres produits		408,40	265,91	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		1.850.690,12	1.948.888,62	0,00
Achats de marchandises		527,41	991,99	0,00
Variations de stocks		0,00	0,00	0,00
Autres achats et charges externes		591.457,99	448.693,16	0,00
Aides financières		723.437,93	608.049,00	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		30.283,78	23.926,09	0,00
Salaires & traitements		450.529,96	346.049,84	0,00
Charges sociales		163.979,32	121.524,03	0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		72.549,48	79.725,67	0,00
Reports fonds dédiés		31.483,80	44.759,17	0,00
Autres charges		72.830,59	68.990,55	0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II		2.137.080,26	1.742.709,50	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 286.390,14	206.179,12	0,00
De participation		0,00	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés		5.517,81	2.623,48	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00	0,00	0,00
Différences positives de change		0,00	0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		5.517,81	2.623,48	0,00
Dotations financières amort. provisions		0,00	0,00	0,00
Intérêts charges assimilées		7.237,06	8.177,71	0,00
Différence négative de change		0,00	0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV		7.237,06	8.177,71	0,00
RESULTAT FINANCIER		- 1.719,25	- 5.554,23	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		- 288.109,39	200.624,89	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)		11.336,10	1.886,15	0,00
Produits excep s/opérations en capital		2.112,00	2.112,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V		13.448,10	3.998,15	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)		245,00	0,00	0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00	0,00	0,00
Dot execp amortissements et provisions		0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		245,00	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		13.203,10	3.998,15	0,00
Impôts sur les bénéfices		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)		1.869.656,03	1.955.510,25	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)		- 2.144.562,32	- 1.750.887,21	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		- 274.906,29	204.623,04	0,00
Dons en nature		0,00	0,00	0,00
Prestations en nature		0,00	0,00	0,00

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022	01-2021 à 12-2021	Calcul
Bénévolat		38.264,51	35.158,38	0,00
Contributions volontaires en nature		38.264,51	35.158,38	0,00
Secours en nature		0,00	0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services		0,00	0,00	0,00
Personnel bénévole		38.264,51	35.158,38	0,00
Prestations en nature		0,00	0,00	0,00
Charges contributions volont. en nature		38.264,51	35.158,38	0,00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 4

1.1 OBJET SOCIAL 4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES 4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE 5

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES 6

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX 6
2.1.1 Préambule 6
2.1.2 Cadre légal de référence 6
2.2 DÉROGATIONS 6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux 6

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 7

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF 7
3.1.1 Principes généraux 7
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut) 8
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C » 8
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé 8
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements 9
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières 9
3.1.6 Stocks 9
3.1.7 Etat des échéances des créances 10
3.1.8 Tableaux des dépréciations 10
3.1.9 Disponibilités 10
3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan 11
3.1.11 Charges constatées d'avance 11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF 12
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres 12
3.2.2 Fonds dédiés 13
*3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP) ..... **Erreur ! Signet non défini.***
3.2.4 Provisions pour risques et charges 14
3.2.4.1 Tableau de variation *14*
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés *15*
3.2.5 Dettes 14
3.2.5.1 Etat des échéances *14*
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales *15*
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler) 15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN 15

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 16

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 18
4.2.1 Produits liés à la générosité du public 18
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie *18*
4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers *18*
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP) ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
4.2.1.4 Mécénat *18*
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) *18*
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public 18
4.2.2.1 Parrainage des entreprises 18
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie *19*
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public *19*
4.2.3 Subventions et autres concours publics 19
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations 20
4.2.5 Utilisation des fonds dédiés 20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 20
4.3.1 Modalités de répartition des charges 20

4.3.2 Missions sociales *21*
4.3.3 Frais de recherche de fonds *21*
4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public *21*
4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources *21*
4.3.4 Frais de fonctionnement *22*
4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations *22*
4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice *22*
4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD 22
4.4.1 Principes généraux *22*
4.4.2 Principes de valorisation *23*
4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD 24
4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 25
4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes *25*
4.6.2 Charges et produits exceptionnels *25*
4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) 26
4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER) *26*
4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public *29*
4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public *29*

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE 30

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN 30
5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP) *30*
5.2 AUTRES INFORMATIONS 30
5.2.1 Informations relatives aux bénévoles *30*
5.2.2 Informations relatives au personnel salarié *30*
5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice *31*
5.2.4 Certification du nombre d'adhérents *31*

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organises étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche** :

  Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades** :

  Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage** :

  Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation** :

  Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- L'exercice 2022 est marqué par une nouvelle hausse des dons et collectes reçus, d'un montant total de 1 136 968.06 euros, légèrement supérieur, de 5 300.89 euros, à l'exercice 2021, lui-même largement supérieur aux années précédentes.

- Cette hausse provient principalement du succès des manifestations organisées en faveur du comité Gironde, par exemple lors de la campagne nationale Octobre Rose sensibilisant sur le dépistage du cancer du sein, qui a de nouveau sensiblement progressé en termes de recettes en 2022. La récolte totale des manifestations en 2022 est supérieure à 320 000 euros, soit une augmentation de 80 000 euros environ par rapport à 2021.

- En termes de dépenses, l'exercice 2022 est marqué par une hausse conséquente sur deux postes. Les honoraires des intervenants auprès de nos dispositifs d'aide aux personnes malades se sont accrus, face à une hausse importante du nombre de demandes. La hausse atteint 87 000 euros environ. Les charges de personnel ont elles-aussi augmentées, notamment via les indemnités de départ à la retraite de deux salariées au 31/12/2022, la création d'un nouveau poste salarié pour la gestion du nouveau dispositif d'aide Après-cancer, et les mesures adoptées face à l'inflation exceptionnelle apparue courant 2022.

- Le dossier d'un bien immobilier situé à Bordeaux, vendu dans le cadre du legs TOURATIER, a été finalisé par le Siège début 2023, pour un montant total de 491 050.07 euros, qui a été reversé au comite Gironde fin février 2023.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A Début Exercice	B Augmentations	C Diminutions	D Fin exercice
Immobilisations incorporelles	3 139,99			3 139,99
Immobilisations corporelles	1 743 404,31	40 109,50		1 783 513,81
Immobilisations financières	3 530,00	45,00		3 575,00
Total	**1 750 074,30**	**40 154,50**	**0,00**	**1 790 228,80**

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	**0**	**0**
Immobilisations corporelles	**40 109,50**	**0**
→ Véhicule utilitaire	27 640,76	
→ Rideau metallique et axe motorisé	7 716,40	
→ Ordinateurs portables	4 170,60	
→ Armoire de bureau	581,74	
Immobilisations financières	**45,00**	**0**
→ Parts sociales Crédit Agricole	45,00	

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	3 139,99			3 139,99
Amort.Immobilisations corporelles	166 797,72	72 549,48		239 347,20
Amort.Immobilisations financières	0,00			0,00
Total	**169 937,71**	**72 549,48**	**0,00**	**242 487,19**

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 530,00	45,00	0,00	3 575,00
Total	**3 530,00**	**45,00**	**0,00**	**3 575,00**

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.7 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	10 652,50	10 020,50	632,00
→ Autres Créances	390 853,29	390 853,29	0,00
→ Créances reçues par legs ou donations	0,00	0,00	0,00
→ Charges constatées d'avance	10 970,24	10 970,24	0,00
Total	**412 476,03**	**411 844,03**	**632,00**

3.1.8 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	276 997,17	
Livrets et comptes épargne	1 385 095,60	
Comptes à terme	400 000,00	
Total	**2 062 092,77**	**0,00**

3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→ Avances et acomptes	462,50	382,50
Créances clients et comptes rattachés		
→ Clients divers	7 588,00	5 604,50
→ Clients Siège et comités	3 064,50	2 568,85
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	0,00	0,00
Autres créances		
→ Avoirs à recevoir	271,88	0,00
→ Produits à recevoir organismes sociaux et fiscaux	644,00	0,00
→ Legs à recevoir Siège	117 616,35	300 950,85
→ Dons à recevoir Siège	98 100,07	130 146,33
→ Dons à recevoir comités	0,00	178,00
→ Produits à recevoir Siège	8 732,24	9 856,36
→ Produits à recevoir autres	165 488,75	126 351,02
Total	**401 968,29**	**576 038,41**

3.1.11 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Abonnement CLIC-RDV	745,20	745,20
Insertion publicitaire MEDIA CONNECT	0,00	960,00
Location CM-CIC LEASING	1 641,96	1 641,96
Location PITNEY BOWES	2 601,90	693,84
Logiciel IVELEM	632,41	620,00
Abonnement SOLOCAL Pages Jaunes	532,80	532,80
Honoraires CAPAPS	900,10	60,00
Maintenance matériel PARITEL	517,04	468,97
Logiciel LUCCA	1 814,40	0,00
CCA diverses	1 584,43	1 147,97
Total	**10 970,24**	**6 870,74**

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 331 428,85			102 311,52	51 155,76			1 433 740,37
→ Fonds de réserve missions sociales	1 335 904,98			102 311,52	51 155,76			1 438 216,50
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou **déficit de l'exercice**		204 623,04	102 311,52					
Subventions d'investissement	24 115,90					2 112,00		22 003,90
Provisions réglementées								
Total	**2 691 449,73**	**204 623,04**	**102 311,52**	**204 623,04**	**102 311,52**	**2 112,00**	**0,00**	**2 893 960,77**

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exerice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		**144 632,08**	**87 230,56**	**17 650,34**	**44 167,99**	**74 546,37**
→ARS (Activité physique adapté et ateliers cuisine)	2020	38 198,06	34 558,06	17 650,34		52 208,40
→Trajectoire Professionnelle	2018	7 083,77	5 039,07		5 039,07	0,00
→ L'OREAL (Socio-coiffure)	2021	9 500,00	9 500,00		7 595,49	1 904,51
→ ARS (Patient Ressource)	2020	7 500,00	6 800,00		200,00	6 600,00
→ Département Gironde (soutien psy aux aidants)	2021	6 825,00	2 832,45		2 832,45	0,00
→ CARSAT (Domiligue)	2020	75 525,25	28 500,98		28 500,98	0,00
→ AG2R (Activité physique adaptée à domicile)	2019	15 430,00	1 690,00		1 690,00	0,00
→ ARS et Région Nvlle-Aquitaine (post-cancer)	2022	21 100,00		13 833,46		13 833,46
Ressources liées à la Générosité du Public :		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Sous-Total "Dons"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes		**5 000,00**	**0,00**	**0,00**	**500,00**	**4 500,00**
→ Association NIRE LAGUNA THOMAS	2021	5 000,00			500,00	4 500,00
Total		**149 632,08**	**87 230,56**	**17 650,34**	**44 667,99**	**79 046,37**

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				
→ Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	124 271,00		33 950,00	90 321,00
Total	**124 271,00**	**0,00**	**33 950,00**	**90 321,00**

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0,00	0,00		
→ à plus de 1 an à l'origine	543 350,99	76 646,77	397 932,31	68 771,91
Emprunt et dettes financières divers	490,52	490,52		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	168 701,36	168 701,36		
Dettes des legs ou donations	0,00	0,00		
Dettes fiscales et sociales	77 807,00	77 807,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00		
Autres dettes	548 994,65	548 994,65		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
Total	**1 339 344,52**	**872 640,30**	**397 932,31**	**68 771,91**

3.2.4.2 *Détail des dettes fiscales et sociales*

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	**3 198,00**	**5 724,00**
→ Impôt sur les sociétés	0,00	0,00
→ Taxe sur les salaires	0,00	906,00
→ Formation professionnelle et autres taxes	3 198,00	4 818,00
→ Etat charges à payer	0,00	0,00
Dettes sociales :	**74 609,00**	**55 727,64**
→ Urssaf/ Pôle emploi	24 621,06	13 266,00
→ Caisse de retraite	15 825,08	11 152,83
→ Caisse de prévoyance	3 747,37	4 318,66
→ Personnel autres charges à payer	29 720,96	26 428,15
→ Organismes sociaux autres charges à payer	0,00	0,00
→ Dettes congés à payer	0,00	0,00
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	0,00	0,00
→ Prélèvement à la source	694,53	562,00
Total	**77 807,00**	**61 451,64**

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	**168 701,36**	**140 324,40**
→ Fournisseur Ligue Nationale	11 649,10	13 850,48
→ Fournisseurs divers	40 972,04	28 090,98
→ FNP - Factures non parvenues Ligue Nationale	82 231,92	77 082,68
→ FNP - Factures non parvenues divers	33 848,30	21 300,26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	**0,00**	**0,00**
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	**0,00**	**0,00**
...		
Autres dettes :	**548 994,65**	**488 474,23**
→ Charges à payer recherche	295 032,42	246 750,00
→ Charges à payer autres	127 482,23	77 882,23
→ Charges à payer recherche à la Ligue Nationale	126 480,00	163 842,00
Total	**717 696,01**	**628 798,63**

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

COMITÉ DE LA GIRONDE	Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	**1 639 505,96**	**1 449 132,77**	**1 284 979,48**	**1 099 899,80**
1.1 Réalisées en France	*1 639 505,96*	*1 449 132,77*	*1 284 979,48*	*1 099 899,80*
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	*1 089 449,59*	*899 076,40*	*805 203,48*	*620 123,80*
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	*550 056,37*	*550 056,37*	*479 776,00*	*479 776,00*
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**195 186,33**	**191 944,39**	**169 508,37**	**165 976,78**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	*195 186,33*	*191 944,39*	*169 508,37*	*165 976,78*
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**278 386,23**	**272 475,44**	**236 191,19**	**230 890,25**
3.1 Frais d'information et de communication	*92 589,65*	*92 150,69*	*67 068,46*	*65 252,61*
3.2 Frais de fonctionnement	*165 503,62*	*160 241,79*	*148 554,62*	*145 069,53*
3.3 Autres charges	*20 292,96*	*20 082,96*	*20 568,11*	*20 568,11*
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			***15 449,00***	***15 449,00***
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**31 483,80**		**44 759,17**	
TOTAL CHARGES	**2 144 562,32**	**1 913 552,60**	**1 750 887,21**	**1 512 215,83**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-274 906,29**		**204 623,04**	

	Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**18 044,19**	**18 044,19**	**16 589,14**	**16 589,14**
Réalisées en France	*18 044,19*	*18 044,19*	*16 589,14*	*16 589,14*
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	**13 921,56**	**13 921,56**	**14 296,47**	**14 296,47**
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**6 298,76**	**6 298,76**	**4 272,77**	**4 272,77**
TOTAL	38 264,51	38 264,51	35 158,38	35 158,38

COMITÉ DE LA GIRONDE	Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES	**TOTAL**	**Dont générosité du public**	**TOTAL**	**Dont générosité du public**
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**-1 561 384,28**	**-1 621 249,69**	**-1 712 186,31**	**-1 712 186,31**
1.1 Cotisations sans contrepartie	*-77 568,00*	*-77 568,00*	*-83 944,00*	*-83 944,00*
1.2 Dons, legs et mécénat	*-1 045 097,37*	*-1 045 097,37*	*-1 042 821,17*	*-1 042 821,17*
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	*-438 718,91*	*-498 584,32*	*-585 421,14*	*-585 421,14*
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**-54 577,76**		**-33 008,77**	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	*-6 143,00*		*-1 804,36*	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	*-22 054,03*		*-23 277,72*	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	*-26 380,73*		*-7 926,69*	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**-173 386,00**		**-193 790,33**	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**-33 950,00**	**-33 950,00**		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	**-46 357,99**		**-16 524,84**	
TOTAL	**-1 869 656,03**	**-1 655 199,69**	**-1 955 510,25**	**-1 712 186,31**

	Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**TOTAL**	**Dont générosité du public**	**TOTAL**	**Dont générosité du public**
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**-38 264,51**	**-38 264,51**	**-35 158,38**	**-35 158,38**
Bénévolat	*-38 264,51*	*-38 264,51*	*-35 158,38*	*-35 158,38*
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	**-38 264,51**	**-38 264,51**	**-35 158,38**	**-35 158,38**

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Quote-part legs et assurances-vie	282 533,38	563 813,50
→ Quote-part opérations Leclerc	116 222,55	0,00
→ Divers	200,00	0,00
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Ventes (dont abonnement Vivre)	11 493,77	5 233,00
→ Prestations et autres ventes	0,00	1 573,05
→ Autres produits affectés aux missions sociales	22 751,40	12 178,11
→ Produits financiers	5 517,81	2 623,48
Total	**438 718,91**	**585 421,14**

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres produits d'activité annexe et prestations de services	546,40	3 037,40
Transfert de charges	12 386,23	866,38
Produits exceptionnels	13 448,10	3 998,15
Total	**26 380,73**	**7 901,93**

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* ».

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00	0,00
Reprises sur provisions pour risques et charges	33 950,00	0,00
Total	**33 950,00**	**0,00**

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	45 857,99	15 377,34
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	500,00	1 147,50
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00
Total	**46 357,99**	**16 524,84**

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie, depuis le 01 janvier 2021, en tenant compte des m2 du local unique Blvd Roosevelt, et de l'importance des missions sociales dans chaque pièce du local. Cette méthode gardera un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 18 mars 2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	34 681,62	1 455,12	8 615,50	44 752,24
Entretien bien immobilier	17 507,51	210,95	3 968,15	21 686,61
Maintenance	3 454,92	22,75	2 589,38	6 067,05
Assurance	4 630,14	50,63	1 003,69	5 684,46
Electricité et eau	6 410,67	77,26	1 254,43	7 742,36
Téléphone	5 520,82	59,89	1 190,99	6 771,70
Affranchissement	20 148,77	242,74	3 884,16	24 275,67
Total	**92 354,45**	**2 119,34**	**22 506,30**	**116 980,09**

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	279 186,08	207 110,73
Actions d'information, de prévention et de dépistage	116 165,52	88 531,04
Actions de formation	10 948,43	7 352,44
Actions de recherche	34 476,09	24 566,84
Actions de societé et politique de santé	20 166,05	17 631,10
Frais d'appel aux dons et legs	19 347,92	13 846,28
Frais de fonctionnement (dont communication)	134 119,19	108 535,44
Total	**614 409,28**	**467 573,87**

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	**2022**	**2021**
Actions pour les malades	818 020,04	596 318,83
Actions d'information, prévention,dépistage	161 931,56	129 477,20
Actions de formation	13 243,51	9 845,04
Actions de recherche	72 464,28	48 164,70
Actions autres	23 790,20	21 397,71
Total	**1 089 449,59**	**805 203,48**
Versement à d'autres organismes	**2022**	**2021**
Actions pour les malades	30 600,00	32 900,00
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	519 456,37	446 876,00
Actions autres		
Total	**550 056,37**	**479 776,00**

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication externe	92 589,65	67 068,46
Frais de gestion	134 160,92	105 408,42
Impôts et taxes	11 691,32	19 699,75
Cotisation statutaire 10%	19 651,38	23 446,45
Charges financières	9 344,23	10 143,86
Dotations aux amortissements	10 738,73	10 424,25
Charges exceptionnelles	210,00	0,00
Total	**278 386,23**	**236 191,19**

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et déprécations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	31 483,80	44 759,17
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	**31 483,80**	**44 759,17**

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	38 264,51	35 158,38
	Total	**38 264,51**	**35 158,38**

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction-nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger								
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources					
Achats de marchandises	527,41										527,41
Variation de stock											0,00
Autres achats et charges externes	342 988,18				160 940,44		87 529,37				591457,99
Aides financières	173 381,56	550 056,37									723 437,93
Impôts, taxes et versement assimilés	16 571,04				518,82		13 193,92				30 283,78
Salaires et traitements	339 395,61				14 347,79		96 786,56				450 529,96
Charges sociales	121646,56				5 000,13		37 332,63				163 979,32
Doations aux amortissements et dépréciations	55 720,90				553,78		16 274,80				72 549,48
Dotations aux prévisions							19 786,89				19 786,89
Reports en fonds dédiés										31483,80	31483,80
Autres charges	39 218,33				13 825,37						53 043,70
Charges financières							7 237,06				7 237,06
Charges exceptionnelles							245,00				245,00
Participations des salariés aux résultats											0,00
Impôt sur les bénéfices											0,00
											0,00
TOTAL	1089 449,59	550 056,37	0,00	0,00	195 186,33	0,00	278 386,23	0,00	0,00	31483,80	2 144 562,32

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction-nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	18 044,19		13 921,56	6 298,76	38 264,51
TOTAL	**18 044,19**	**0,00**	**13 921,56**	**6 298,76**	**38 264,51**

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 220,00
Total	**5 220,00**

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Ecart budget prévision/rééel subventions recherche	2 244,10
→ Remboursement Isntitut Bergonie subvnetion commune trop perçue	9 092,00
Total	**11 336,10**
Charges exceptionnelles	
Total	**0**

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

033 - COMITÉ DE LA GIRONDE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	**TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**	**TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	***1 449 132,77***	***1 099 899,80***
1.1 Réalisées en France	*1 449 132,77*	*1 099 899,80*
Actions réalisées par l'organisme	*899 076,40*	*620 123,80*
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	640 939,59	432 968,63
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	149 094,06	107 857,68
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	12 886,16	9 735,08
Actions de société et politique de santé	23 776,26	21 397,71
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	72 380,33	48 164,70
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	*550 056,37*	*479 776,00*
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	30 600,00	32 900,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	519 456,37	446 876,00
Programmes nationaux	*366 173,95*	*350 376,00*
Programmes régionaux et départementaux	*153 282,42*	*96 500,00*
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	***191 944,39***	***165 976,78***
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	*191 944,39*	*165 976,78*
Frais d'appel de dons	157 961,70	129 945,11
Frais d'appel des legs		1,00
Frais traitements des dons	33 982,69	36 030,67
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes		
Activités de récupérations		

2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	***272 475,44***	***230 865,49***
3.1 Frais d'information et de communication	*92 150,69*	*65 252,61*
Frais d'information et de communication externe	92 150,69	65 252,61
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	*160 241,79*	*145 044,77*
Frais de gestion	128 899,09	101 898,57
Formation administrative		
Impôts et taxes	11 691,32	19 699,75
Cotisation statutaire 10%	19 651,38	23 446,45
3.3 Autres charges	*20 082,96*	*20 568,11*
Charges financières	9 344,23	10 143,86
Dotations aux amortissements	10 738,73	10 424,25
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	**1 913 552,60**	**1 496 742,07**
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		***15 449,00***
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		**199 995,24**
TOTAL	**1 913 552,60**	**1 712 186,31**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	***18 044,19***	***16 589,14***
Réalisées en France	*18 044,19*	*16 589,14*
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	***13 921,56***	***14 296,47***
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	***6 298,76***	***4 272,77***
TOTAL	**38 264,51**	**35 158,38**

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation =+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

033 - COMITÉ DE LA GIRONDE	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	**TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**	**TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	***-1 621 249,69***	***-1 712 186,31***
1.1 Cotisations sans contrepartie	*-77 568,00*	*-83 944,00*
1.2 Dons, legs et mécénat	*-1 045 097,37*	*-1 042 821,17*
Dons manuels non affectés	-1 000 141,26	-927 030,36
Dons manuels affectés	-25 444,11	-90 509,81
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécenat	-19 512,00	-25 281,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	*-498 584,32*	*-585 421,14*
Manifestations		-1 573,05
Ventes (dont abonnement à vivre)	-11 493,77	-5 233,00
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-22 751,40	-12 178,11
Autres produits affectés		
Produits financiers	-5 517,81	-2 623,48
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-458 821,34	-563 813,50
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	***-33 950,00***	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-1 655 199,69	-1 712 186,31
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-258 352,91	
TOTAL	**-1 913 552,60**	**-1 712 186,31**

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	**2 773 147,12**	**2 537 434,95**
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-258 352,91	199 995,24
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	44 023,93	35 716,93
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	**2 558 818,14**	**2 773 147,12**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	***-38 264,51***	***-35 158,38***
Bénévolat	*-38 264,51*	*-35 158,38*
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	**-38 264,51**	**-35 158,38**

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009		0,00					
2010		0,00					
2011		0,00					
2012		0,00					
2013		0,00					
2014		0,00					
2015		0,00					
2016		0,00					
2017		0,00					
2018		0,00				0,00	0,00
2019	Acq local Roos	953 894,80				44 197,81	44 197,81
2020	Tvx Roosevelt	232 479,96				14 703,27	14 703,27
2021	Boite enigme+mat info	28 525,55			28 525,55	6 679,05	6 679,05
2022	Véhicule+rideau entree	40 109,50				6 969,35	6 969,35
	Total	**1 255 009,81**	**0,00**	**0,00**	**28 525,55**	**72 549,48**	**72 549,48**

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc.…	20			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc.…) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	10	494,00	0,30	8 200,40
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.… réunions… Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones…) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises… Autres.	117	1 858,50	1,13	30 064,11
Total	**147**	**2 352,50**	**1,43**	**38 264,51**

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)
(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres….	12	19 479	10,70
Total	**12**	**19 479**	**10,70**

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	144,14 0,00
	Total	**144,14**

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 9 696 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.